

**Communiqué du Conseil de la concurrence relatif au projet de concentration économique concernant la prise par la société « Virunga Genesis Ltd » de contrôle conjoint de la société « ABA Life SASU » aux côtés de la société « ABA Technology SAS »**

Conformément à l'article 13 de la loi 104-12 relative à la liberté des prix et de la concurrence et l'article 10 du décret n° 2-14-652 pris pour son application, tels qu'ils ont été modifiés et complétés, le Conseil de la concurrence met à la disposition du public le « résumé de l'opération » ci-dessous, contenant les renseignements communiqués par les parties.

Ces informations ont été élaborées par les parties notifiantes, qui en sont seules responsables. Les renseignements inexacts ou dénaturés qui y figureraient ne préjugent nullement de la position du Conseil de la concurrence sur l'opération envisagée.

La publication de ce communiqué n'atteste pas de la complétude du dossier prévue à l'article 9 du décret n° 2-14-652 pris pour l'application de la loi 104-12 sur la liberté des prix et de la concurrence tels qu'ils ont été modifiés et complétés.

**Noms des entreprises et groupes concernés :**

- **L'acquéreur :** la société « Virunga Genesis Ltd » ;
- **L'actionnaire historique :** la société « ABA Technology SAS » ;
- **La cible :** la société « ABA Life SASU ».

**Nature de l'opération :**

- Prise de contrôle conjoint

**Secteurs économiques concernés :**

- Solutions et services de santé à forte composante technologique.

**Délai dans lequel les tiers intéressés sont invités à faire connaître leurs observations :**

- 10 jours à partir de la date de publication du présent communiqué, soit le 09 novembre 2026.

## RÉSUMÉ NON CONFIDENTIEL DE L'OPÉRATION FOURNI PAR LES PARTIES

Le Conseil de la concurrence a reçu la notification d'un projet de concentration économique concernant la prise par la société « Virunga Genesis Ltd » du contrôle conjoint de la société « ABA Life SASU » aux côtés de la société « ABA Technology SAS ». L'opération consiste en la souscription, par la société « Virunga Genesis Ltd », à des augmentations de capital réservées de la société cible, actuellement détenue intégralement par la société « ABA Technology SAS ».

« Virunga Genesis Ltd » est une société de droit rwandais, dont le siège social est situé KN 03/09 Avenue, Kiyovu, 1st Floor, I&M Building, Nyarugenge, Kigali, Rwanda, immatriculée auprès du Rwanda Office of the Registrar General sous le numéro 157028573. Elle est un véhicule d'investissement constitué pour les besoins de l'opération, indirectement contrôlé par un fonds d'investissement conseillé par « Admaius Capital Partners Limited », une société de capital-investissement active en Afrique.

« ABA Technology SAS » est une société par actions simplifiée de droit marocain, au capital social de 6 250 000 MAD, dont le siège social est situé Immeuble D, 2ème étage, boulevard Chefchaouni, km 8,5, Aïn Sebaâ, Casablanca, immatriculée au Registre du Commerce de Casablanca sous le numéro 365819. Elle est une société holding qui contrôle, outre la société « ABA Life SASU », des sociétés actives notamment dans l'électronique et les systèmes de sécurité, les solutions informatiques, la distribution de produits et équipements médicaux et la fabrication de produits pharmaceutiques.

« ABA Life SASU » est une société par actions simplifiée à associé unique de droit marocain, au capital social de 5 000 000 MAD, dont le siège social est situé Immeuble D, 2ème étage, boulevard Chefchaouni, km 8,5, Aïn Sebaâ, Casablanca, immatriculée au Registre du Commerce de Casablanca sous le numéro 502327. Elle est active, par l'intermédiaire de ses filiales, uniquement au Maroc, dans le secteur des solutions et services de santé à forte composante technologique, notamment les unités médicales mobiles connectées et la télémédecine.

Fait à Rabat, le 29 octobre 2026